

**PRÉSIDENCE**

**Réponse au HCERES sur l’évaluation des formations 2014-2018**

**Licence MIASHS parcours MASS**

**Correction d’erreurs matérielles :**

L’établissement souhaite corriger les erreurs matérielles suivantes figurant dans le rapport d’évaluation :

p1 ligne 2 : le nom du parcours est Mathématiques Appliquées et Sciences sociales

p1 lignes 6 et 7  : Les licenciés accèdent aux deux masters de mathématiques appliquées : Ingénieurie statistique et numérique (ISN) et Mathématiques et finance. Ils accèdent aussi au master Système d’information et aide à la décision (SIAD) et à tous les masters d’Economie-Gestion.

(Le master SIAD n’est pas en Mathématiques mais à la Faculté des Sciences Economiques et Sociales. Et les cours communs avec la L3 Economie-Gestion font que MASS n’ouvre pas l’accès à l’un des masters de cette faculté mais à tous.)

p2 (section Pilotage) phrase ‘Depuis 2015, la formation de l’équipe de pilotage veille à respecter un équilibre multidisciplinaire’ :

L’équilibre multidisciplinaire de l’équipe de pilotage date de la création de la licence. Depuis 2015, la licence est pilotée par A. Ayache (maths appliquées), F. Gilles (économie) et A. Hanani (maths pures), auparavant elle l’a été par M. Fradon (maths appliquées), P. Cuvelier (économie) et W. Alexandre (maths pures), etc.



**PRÉSIDENCE**

**Réponse au HCERES sur l’évaluation des formations 2014-2018**

**Licence MIASHS parcours MASS**

**Réponse de l’établissement**

L’établissement remercie les experts pour leur étude du dossier d’auto-évaluation de la mention de la Licence MIASHS parcours MASS. L’évaluation proposée met en avant l’équilibre pluridisciplinaire de la formation, les poursuites d’études à fort taux d’embauche, le suivi quasi-individuel des étudiants, et la variété des compétences de l’équipe pédagogique, adaptée aux objectifs d’une formation pluridisciplinaire.

L’équipe pédagogique de la mention a également pris connaissance des remarques concernant les points à améliorer dans la formation, dont elle ne manquera pas de tenir compte dans la nouvelle offre. Elle souhaite apporter les quelques précisions et observations suivantes :

Le groupe de travail sur la fusion des 2 licences MIASHS existantes a effectué un travail conséquent qui est maintenant suffisamment avancé pour pouvoir affirmer que la nouvelle formation qui émergera de la fusion, tout en lui transférant les points forts relevés pour chacune des 2 anciennes licences, lui évitera les faiblesses mentionnées.

Points forts relevés :

* réelle interdisciplinarité, bonne articulation entre les disciplines
* diversité des possibilités de poursuite d’études et forts taux d’embauche après une poursuite d’études
* adossement à une équipe aux compétences adaptées aux objectifs de la formation
* suivi des étudiants

Dans la construction de la nouvelle licence, la plus grande attention a été portée à la préservation des débouchés existants en poursuite d’études aussi bien au niveau de leur variété que de leur qualité. Ainsi les débouchés en mathématiques appliquées, en économie-gestion ou en sciences cognitives continueront à exister, à travers l’existence de parcours dès la L1 et de choix d’options en L3. De plus, le volume et le niveau d’exigence qui existait dans les enseignements de mathématiques du parcours MASS ont été préservés afin de permettre aux étudiants de poursuivre dans des formations sélectives de haut niveau (ENSAI, ISFA, ISUP, masters exigeants de mathématiques appliquées ou d’économie) et garantissant une insertion professionnelle immédiate. Le groupe de travail qui construit la proposition de la nouvelle licence est composée d’EC très impliqués dans les licences actuelles et la diversité de leur domaine de spécialisation (5e, 16e, 25e, 26e, 27e sections du CNU) coïncide avec celle des compétences et objectifs de la future licence

Points faibles mentionnés :

* Hétérogénéité des niveaux de recrutement avec un fort impact sur les réorientations.
* Grande variabilité des taux de réussite
* Effectifs réduits induisant une forte sensibilité aux variations du nombre des primo-inscrits.
* Grand déséquilibre d’attractivité entre les parcours.
* L’environnement matériel et un certain mode d’organisation pédagogique centralisée nuisant à la formation.
* Le manque de coordination et d’échanges entre la direction de l’Université et l’équipe pédagogique, signalés à plusieurs endroits dans le dossier.

La fusion des licences permettra de lever la fragilité due aux effectifs réduits dans certains parcours (voir les chiffres attendus dans le tableau ci-dessus). Le constat d’échec de l’expérience des parcours HG et SL en termes d’attractivité a conduit le groupe de travail à ne pas proposer leur maintien dans la nouvelle licence. L’augmentation des effectifs permettra aussi un lissage statistique des taux de réussite.

Il n’est pas envisagé de limiter l’hétérogénéité des recrutements en fermant la L1 à certains bacheliers. Les efforts d’aide à la réussite des entrants les plus fragiles seront activement poursuivis. Les possibilités ouvertes par la loi ORE permettront de diversifier et d’amplifer les dispositifs de remédiation qui fonctionnent en MIASHS/MASS depuis longtemps à cause de son public entrant hétérogène.

Les problèmes issus du positionnement de la licence MIASHS ex Lille 3 au sein d’une université SHS ignorant les spécificités d’une licence scientifique seront levés par le rattachement de la nouvelle licence à la Faculté des sciences et technologies, au sein de son département de Mathématiques. La restructuration des composantes de l’université et la volonté de la direction de l’université d’instaurer un niveau de subsidiarité adapté aux objectifs et fonctionnement des composantes agira dans le même sens.